

**DESTINATAIRES :** Aux médecins et employés (es) du CISSS des Laurentides

**EXPÉDITEUR :** Sylvain Pomerleau, direction générale adjointe - programme santé physique générale et spécialisée, de l'enseignement et de la recherche

**DATE :** 3 avril 2020

**OBJET :** **DEUX PREMIÈRES CLINIQUES DÉSIGNÉES D'ÉVALUATION DANS LES LAURENTIDES**

---

Le gouvernement du Québec a annoncé le 2 avril dernier que près de 50 cliniques désignées d'évaluation s'ouvriront dans la province. Pour notre région, le CISSS des Laurentides a obtenu l'aval du ministère de la Santé et des Services sociaux pour deux premières cliniques, illustrant les efforts concertés des équipes de travail pour la mise sur pied de ce nouveau service. L'établissement souhaite que, rapidement, d'autres cliniques soient désignées dans notre région.

**Les cliniques désignées d'évaluation sont accessibles sur rendez-vous seulement.** Les heures d'ouverture seront de 8 h à 20 h, 7 jours sur 7. Elles accueilleront les personnes qui désirent obtenir une consultation médicale alors qu'elles présentent des symptômes d'allure grippale, de gastroentérite ou s'apparentant à ceux de la COVID-19.

**Nous demandons votre collaboration afin de communiquer efficacement les bonnes informations à la population :**

- Les personnes présentant des symptômes d'allure grippale, de gastroentérite ou s'apparentant à ceux de la COVID-19 et dont l'état nécessite des soins non critiques doivent appeler au 1 877 644-4545. Une infirmière évaluera leur situation et transmettra des recommandations appropriées.
- Si une consultation médicale est requise dans une clinique désignée d'évaluation COVID-19, l'infirmière dirigera la personne afin d'obtenir un rendez-vous.
- Les omnipraticiens et les pédiatres pourront référer des usagers par le formulaire approprié, si ceux-ci présentent des symptômes qui répondent aux critères.

Des mesures de prévention rigoureuses sont déployées au sein de ces cliniques pour protéger le personnel, les usagers et la population. Des contrôles seront en place dès l'entrée et tout au long du parcours des usagers, ainsi que pour le transport sécuritaire vers les centres hospitaliers, si nécessaire.